



CANDIDATURES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE

Le conseil a résolu de recommander au ministère de la Santé et des Services sociaux les candidatures de madame Chantal Arseneault au poste de représentante des organismes communautaires et de monsieur Léo Bonenfant comme membre indépendant pour la période non écoulée du mandat de deux membres démissionnaires.

POLITIQUE SUR L'ÉVALUATION DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE

En conformité avec la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, le conseil doit procéder à l'évaluation de son propre rendement au regard de ses fonctions. Le conseil a approuvé la politique faisant état des critères et modalités d'application. Le conseil a également approuvé le contenu du questionnaire qui permettra à chacun des membres du conseil de faire valoir son appréciation des règles de gouvernance.

RÉPARTITION POUR LE PROGRAMME PTH-PTG

Dans le cadre de la réorganisation des services posthospitaliers de réadaptation et la mise en œuvre d'un nouveau modèle d'organisation de services pour le programme PTH-PTG (prothèse totale de la hanche-prothèse totale du genou), le conseil a approuvé une nouvelle répartition de l'allocation de financement entre le Centre de santé et de services sociaux de Laval et l'Hôpital juif de réadaptation. L'objectif est de favoriser une augmentation des prises en charge à domicile de la clientèle ayant subi cette intervention.

FINANCEMENT RÉGIONAL DES PROJETS – RAPATRIEMENT DE LA CLIENTÈLE

En lien avec le renforcement des services tertiaires et quaternaires au Centre universitaire de santé McGill et au Centre hospitalier universitaire de Montréal, les régions en périphérie de Montréal devront rapatrier certaines clientèles du territoire 450 actuellement traitées dans ces CHU. À cet effet, le CSSS de Laval a identifié que des services additionnels, axés sur le renforcement de ses plateaux techniques, seront requis. Le ministère a proposé de financer à hauteur de 50 % la réalisation des projets conditionnellement à ce que l'autre moitié soit financée par l'Agence. Considérant l'importance de ces projets pour notre région, il faut souligner le travail des représentants de l'Agence qui ont travaillé activement à identifier les soldes des enveloppes régionales en maintien d'actifs d'immobilisation, en rénovation fonctionnelle et en maintien d'actifs en équipements afin de dégager le financement exigé. Le conseil d'administration de l'Agence a approuvé le financement alloué. Les projets, totalisant 15,6 M\$, ont été annoncés en conférence de presse le 21 février dernier par le ministre de la Santé et des Services sociaux, Dr. Réjean Hébert.

PROGRAMME 58 – HÉBERGEMENT EN CHSLD DE LAVALLOIS À MONTRÉAL

Le conseil a approuvé l'allocation d'une somme non récurrente à l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal pour couvrir les coûts d'hébergement en CHSLD de Lavallois hébergés à Montréal. Il est prévu que les personnes actuellement hébergées à Montréal seront rapatriées au plus tard le 31 mars 2014.

TRAVAUX AU CENTRE JEUNESSE DE LAVAL

Le conseil a approuvé le versement d'une allocation au Centre jeunesse de Laval pour effectuer des travaux de rénovation dans le cadre de l'enveloppe en maintien des actifs immobiliers.

PRÊT FINANCIER REMBOURSABLE POUR L'EXERCICE 2013-2014

Le conseil a accordé un prêt financier à l'Hôpital juif de réadaptation afin que celui-ci soit en équilibre budgétaire au 31 mars 2014. Ce prêt sera récupéré périodiquement à compter du 1^{er} avril 2015.

MAINTIEN DE LITS TEMPORAIRES EN COURTE DURÉE

Compte tenu du nombre insuffisant de lits en courte durée dans la région, le conseil de l'Agence a autorisé le financement de 15 lits alors que le CSSS de Laval financera 5 lits supplémentaires et tout autre lit additionnel pour l'exercice 2015-2016. Le conseil a mandaté le PDG de l'Agence pour répartir tout résiduel de l'enveloppe budgétaire afin de permettre la fermeture de l'exercice 2013-2014 comme prescrit par le MSSS.

PROCHAINE RENCONTRE, LE LUNDI 24 MARS 2014 À 19 HEURES

Les documents du conseil d'administration sont disponibles sur demande. Le *CA en bref* est une publication de la Direction générale.

Pour commentaires ou renseignements :

Courriel : communication.agencelaval@ssss.gouv.qc.ca

Téléphone : 450 978-2000

Site Web/Documentation : www.lavalensante.com

ISSN : 1496-7413 (Imprimé) 1496-7421 (En ligne)